

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

Numéro 8

Juin 2020



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro†, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANO** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les rapports entre les sociétés et le milieu naturel, la production agricole, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines, l'accès à l'eau potable, le développement territorial et les questions sanitaires ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

<p>GANOTA Boniface, TOUMBA Tizi</p> <p><i>Emondage et extinction des épineux dans les zones de culture : le cas des peuplements naturels à <i>Faidherbia albida</i> et <i>Balanites egyptiaca</i> dans les villages du sud-est du bassin versant de Mayo Sorawel (Nord-Cameroun)</i></p>	7
<p>TOKO Mouhamadou Inoussa</p> <p><i>Phytoécologie du groupement à <i>Pterocarpus erinaceus</i> et <i>Isoberlinia doka</i> des forêts claires de la Forêt classée des Monts Kouffé et sa périphérie sud au Bénin</i></p>	26
<p>N'GUESSAN Kouassi Fulgence</p> <p><i>Evolution de l'occupation du sol dans la sous-prefecture de Bondoukou (nord-est de la Côte d'Ivoire)</i></p>	42
<p>Daniel SAIDOU BOGNO, Félix MBÉLÉ ABBO,</p> <p><i>Coupe anarchique de bois et problématique de la gestion durable des ressources ligneuses à la périphérie ouest du parc national de la Bénoué (Nord-Cameroun)</i></p>	61
<p>HOUEHOUNHA Anatole, GBESSO Gbodja Houéhanou François, GBESSO Florence Koussi, TENTE Agossou Hugues Brice</p> <p><i>Importance de l'usage thérapeutique de <i>xylopiya aethiopica</i> (dunal) a. Rich (annonaceae) pour les communautés locales de la commune de Covè (Bénin)</i></p>	81
<p>BOUSSARI Farydh Ayinla Abiola, Sylvestre CHAFFRA, Toussaint Olou LOUGBEGNON</p> <p><i>Formes d'usages des termitières épigées par les populations locales dans le Bénin méridional (Sud de la dépression de la Lama)</i></p>	102
<p>Hermann Dimon AWO, imin DJONDO, Toussaint Olou LOUGBEGNON, Brice TENTE</p> <p><i>Trichechus senegalensisen Afrique : les enjeux socio-culturels et écologiques d'une espèce menacée</i></p>	122
<p>Mamadou AIDARA, Sidia Diaouma BADIANE</p> <p><i>Etude exploratoire des effets de l'exploitation artisanale de l'or sur le paysage forestier dans la Commune de Khossanto (Sénégal).</i></p>	141

TOUSSOUMNA Eric, KOSSOUMNA LIBA'A Natali, Natali KOSSOUMNA LIBA'A	161
<i>L'effort de pêche : une condition pour la résilience des pêcheurs sur l'île de Yabai dans le lac de Maga au Cameroun</i>	
Ibrahima Faye DIOUF, Momar DIONGUE, Mamadou Bouna TIMERA	176
<i>L'agro-écologie dans la zone des Niayes : expériences d'une transition dans les communes de Diender Guedj et de Kayar (Sénégal)</i>	
ALASSANE Abdourazakou	193
<i>Rites traditionnels chez les Moba et leurs impacts sur la végétation à l'ouest de la région des savanes au Nord-Togo</i>	
SISSOKO Sounko, MARIKO Seydou	208
<i>Analyse de la production Agricole dans le Cercle de Kati au Mali</i>	
Songoumon SILWAY, Kouassi Paul ANOH	223
<i>Analyse des « conditions de pauvreté » dans les exploitations agricoles familiales du département de Korhogo</i>	
AGUIA-DAHO Jacques Evrard Charles, GBENOU Pascal, NATTA M'PO Kouagou Angelo,	246
<i>Production de l'igname dans la commune de Natitingou au Bénin : pratiques culturelles versus pratiques sociales</i>	
KAKOU Yao Sylvain Charles, YEO Napari Elisée, SEKONGO Largaton Guénolé	260
<i>Contribution du débarcadère à l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs de la pêche artisanale de Locodjoro (commune d'Attécoubé, Abidjan-Côte d'Ivoire)</i>	
COULIBALY Aboubakar, KASSI Kadjo Jean Claude, VEI Kpan Noël	275
<i>Impacts socio-économiques des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable à Korhogo</i>	
Trotsky MEL, BOLOU Gbitry Abel, GOUAMENE Didier-Charles	292
<i>Le barrage hydroélectrique de Kossou : cinquante ans après, quelle contribution à la modernisation de la localité de Kossou (centre de la côte d'ivoire) ?</i>	

ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel	309
<i>Atouts et contraintes du site de la ville d'Adzopé au sud-est de la Côte d'Ivoire</i>	
EBIAN Jean Paul Enoh Koffi, ESSAN Kodia Valentin, ALOKO-N'GUESSAN Jérôme	325
<i>Dynamique démographique et recomposition socio-spatiale dans la commune de Cocody</i>	
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA	347
<i>Epidémiologie spatiale des maladies tropicales négligées (lèpre, schistosomiase, filariose lymphatique, vers intestinaux) en milieu sahélien : cas de Maroua (Extrême-Nord, Cameroun)</i>	
ANDIH Kacou Firmin Randos	371
<i>Analyse prospective de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2050</i>	
KOUASSI N'guessan Gilbert	396
<i>Hévéaculture et disponibilité alimentaire dans la commune de Dabou</i>	

ANALYSE PROSPECTIVE DE L'URBANISATION DE LA CÔTE D'IVOIRE A L'HORIZON 2050

ANDIH Kacou Firmin Randos, Chargé de recherche, Centre de Recherches Architecturales et Urbaines / UFHB d'Abidjan, andihrandos@yahoo.fr

Résumé

Comme partout dans le monde, l'urbanisation se présente comme un phénomène irréversible. En Côte d'Ivoire, elle s'est consolidée avec la colonisation pendant laquelle les villes précoloniales ont connu une forte croissance et de nombreuses nouvelles villes ont été créées. Depuis lors, l'urbanisation du pays est alimentée par l'érection de localités rurales en centres administratifs. Toutefois, l'évolution des villes ivoiriennes, dans le temps et dans l'espace, laisse apparaître des points de ruptures qui interpellent sur l'avenir du processus en Côte d'Ivoire à un horizon lointain. Cet article, construit à partir de recherche documentaire et de projections démographiques vise donc à établir un référentiel prospectif de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2050. Il dévoile que les mutations structurelles et fonctionnelles que subissent les villes ivoiriennes sont entretenues par des tendances lourdes qui font apparaître des incertitudes majeures dans l'urbanisation du pays. L'inertie et le manque de proactivité des gouvernants face aux différents changements actuels augurent d'un essoufflement du processus d'urbanisation d'ici à 2050.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, urbanisation, ville, analyse prospective, scénarios du futur, horizon 2050.

Abstract

As everywhere in the world, urbanization presents itself as an irreversible phenomenon. In Côte d'Ivoire, it consolidated with colonization during which the pre-colonial cities experienced strong growth and many new cities were created. Since then, the country's urbanization has been fueled by the erection of rural localities as administrative centers. However, the evolution of Ivorian cities, in time and in space, reveals points of ruptures which call to question the future of the process in Côte d'Ivoire at a distant horizon. This article, built on the basis of documentary research and demographic projections, therefore aims to establish a prospective benchmark for the urbanization of Côte d'Ivoire by 2050. It reveals that the structural and functional changes undergone by Ivorian cities are fueled by serious trends which reveal major uncertainties in the country's urbanization. The inertia of the rulers and the lack of proactivity in the face of the various current changes augurs well for a slowdown in the urbanization process by 2050.

Keywords: Côte d'Ivoire, urbanization, town, prospective analysis, future scenarios, horizon 2050.

Introduction

La Côte d'Ivoire est un pays de 322 463 km² situé en Afrique occidentale. Elle comptait 22 671 331 habitants (INS, RGPH 2014) répartis dans 512 villes et 8 549 villages (INS, 2014) de différentes tailles. Depuis le début du XXe siècle, le pays connaît un phénomène d'urbanisation (caractérisé par une croissance démographique et spatiale des villes au détriment des espaces ruraux) qui s'est amplifiée avec la colonisation. En effet, la colonisation a joué un rôle de première place dans la formation de l'armature urbaine avec la création de nombreux centres administratifs entre 1921 et 1955 (D.Y. Kouadio, 2016, p.242.). Plusieurs générations de villes ont été créées au fur et à mesure de la mise en place des postes coloniaux, des étapes de l'expansion de l'économie de plantation et du développement des voies de communication (A.M. Cotten, 1969, p.64). L'urbanisation du territoire, en pleine expansion connaît aussi des mutations. Si en 1955, le critère administratif était le seul critère utilisé par le pouvoir colonial pour distinguer les villes (qui étaient à cette époque des chefs-lieux de cercle, de subdivision, etc.) des localités rurales, dès l'indépendance en 1960, un nouveau critère, celui de la taille des agglomérations (fixée à 5 000 habitants)¹ fut utilisée par la Direction de la Statistique pour distinguer les localités urbaines des localités rurales. A partir de 1965, les deux critères (taille et fonction administrative) ont été combinés pour classer les localités urbaines et rurales. C'est ainsi qu'au recensement de 1975, la ville était définie comme toute localité ayant plus de 10.000 habitants avec plus de 50 % de population vivant d'activité non agricole. Mais au recensement de 1998, la ville est désormais qualifiée comme « toute localité de plus de 3.000² habitants dotée de fonctions politiques et administratives, d'un niveau d'équipements la distinguant des villages et de population active non agricole supérieure à 50% » (INS, 2001).

L'urbanisation du pays est ainsi soutenue par une augmentation du nombre de villes (MEMPD, 2006, p.72) qui est passé de 30 villes en 1965 à 197 en 1998 et à 512 villes en 2018. Elle est également caractérisée par une croissance du nombre de citadins qui représente depuis 2014 plus de 50,3% de la population totale. Au regard de ces tendances, le processus d'urbanisation du territoire ivoirien est aujourd'hui perçu comme un phénomène irréversible. Toutefois, la conduite de la politique urbaine et l'évolution des villes ivoiriennes aussi bien dans le temps que dans l'espace, laissent apparaître des points de ruptures qui interpellent sur l'avenir du processus en Côte d'Ivoire sur le long terme. En effet, les mutations observées dans les fondements de l'urbanisation du pays tels que l'arrêt de la communalisation du territoire, la

¹ A.M. Cotten (1969, p. 69) fixe le seuil démographique retenu pour qualifier le centre urbain à 4 000 habitants.

² Si F. Dureau (1987, p..187) propose une définition physique de la ville en tant que zone continue d'espace bâti, disposant d'équipements et une taille de plus 5.000 habitants pour la Côte d'Ivoire, aujourd'hui, le critère démographique n'est pas l'élément prioritaire pour les décideurs, puisqu'il existe parmi les villes ivoiriennes des localités de moins de 2.000 habitants.

réduction de l'exode rurale, les disparités spatiales observées dans la diffusion de l'urbanisation et la chute brutale (depuis deux décennies) du rythme de l'accroissement urbain passé de 14,3% en 1958 à 3,8% en 2014, font planer de nombreuses incertitudes sur l'urbanisation du pays. Ce constat invite à nous interroger sur l'avenir de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2050. De cette préoccupation centrale, découlent les questions secondaires suivantes : Quel bilan diagnostique fait-on du siècle d'urbanisation que la Côte d'Ivoire a connue? Quels sont les images du futur de l'urbanisation du pays dans les trente prochaines années ? Quelles sont les orientations stratégiques à adopter pour « repenser » l'urbanisation de la Côte d'Ivoire ?

L'hypothèse selon laquelle les ruptures observées actuellement dans l'évolution des villes ivoiriennes et dans la politique urbaine pourraient constituer des menaces sur l'avenir du processus d'urbanisation de la Côte d'Ivoire, nous invite à faire dans cet article, une rétrospective de la dynamique urbaine du pays, à établir un référentiel prospectif de l'urbanisation à l'horizon 2050 et à déterminer les stratégies nécessaires pour faire de l'urbanisation un moyen de développement du territoire ivoirien.

1. Outils et méthodes

Contribution théorique et fondamentale à l'analyse des enjeux du phénomène urbain en Côte d'Ivoire, le présent article a été construit à partir de données documentaires (quantitatives et qualitatives), de projections statistiques et d'analyse prospective. Il s'appuie sur la consultation des études monographiques réalisées sur les villes ivoiriennes, des rapports des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) réalisés par l'Institut National de la Statistique (INS) en 1975, 1988, 1998 et 2014. Des rapports des Nations Unies ont aussi permis de disposer des données quantitatives sur la Côte d'Ivoire. La consultation des ouvrages, rapports d'étude, mémoires de recherche et articles scientifiques, articles de presse (papier ou en ligne) sur l'urbanisation et les villes ivoiriennes a également permis d'avoir une importante quantité de données qualitatives indispensables à la présente analyse.

En outre, afin de disposer de projections démographiques à l'horizon 2050, nous avons émis des hypothèses relatives au maintien ou à la baisse des taux d'accroissement annuel de 2014. Ainsi, des dénombrements ont été obtenus par des calculs à partir de la formule suivante :

$$P_n = P_0 (1+T)^n \quad \text{avec}$$

P_n : nombre d'habitants à l'horizon +n
 P_0 : nombre d'habitants à l'horizon +0
 T : taux d'accroissement annuel (en %)
 n : nombre d'année entre les horizons +0 et +n

L'acquisition de données documentaires a permis d'orienter deux mini-ateliers de prospective c'est-à-dire d'organiser des séances de réflexion collective (M. Godet et P.

Durance, 2011, p.66). Ces ateliers ont été réalisés avec deux architectes-urbanistes du Centre de Recherches Architecturales et Urbaines (CRAU) de l'université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, un démographe, une sociologue, un géographe et un fonctionnaire de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) chargé de la planification régionale. Le premier atelier a permis de faire le diagnostic stratégique de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire, c'est-à-dire d'identifier les principales variables et les facteurs de changements et d'inerties, tandis que le second atelier a permis de construire les scénarios du futur (souhaité ou redouté) et d'esquisser des pistes d'actions.

L'approche analytique étant fondée sur l'interprétation de la dynamique urbaine en Côte d'Ivoire dans une perspective de long terme, l'utilisation d'outils de prospective telles que la matrice d'intelligence stratégique (MIS), l'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) et la méthode des scénarios a été privilégiée. L'analyse diachronique et les projections ont facilité la construction des scénarios (combinaison d'hypothèses formées à partir des incertitudes critiques et des tendances majeures), la détermination des futurs possibles du phénomène urbain en Côte d'Ivoire. Les scénarios ont été conçus grâce à l'analyse morphologique du phénomène urbain.

Le présent article s'articule autour de trois parties. Il présente d'abord un diagnostic de l'urbanisation en Côte d'Ivoire, ensuite il fait une incursion dans l'avenir de l'urbanisation à l'horizon 2050, et enfin, il propose un recueil d'orientations stratégiques et d'actions identifiées comme salvatrices pour repenser l'urbanisation du pays.

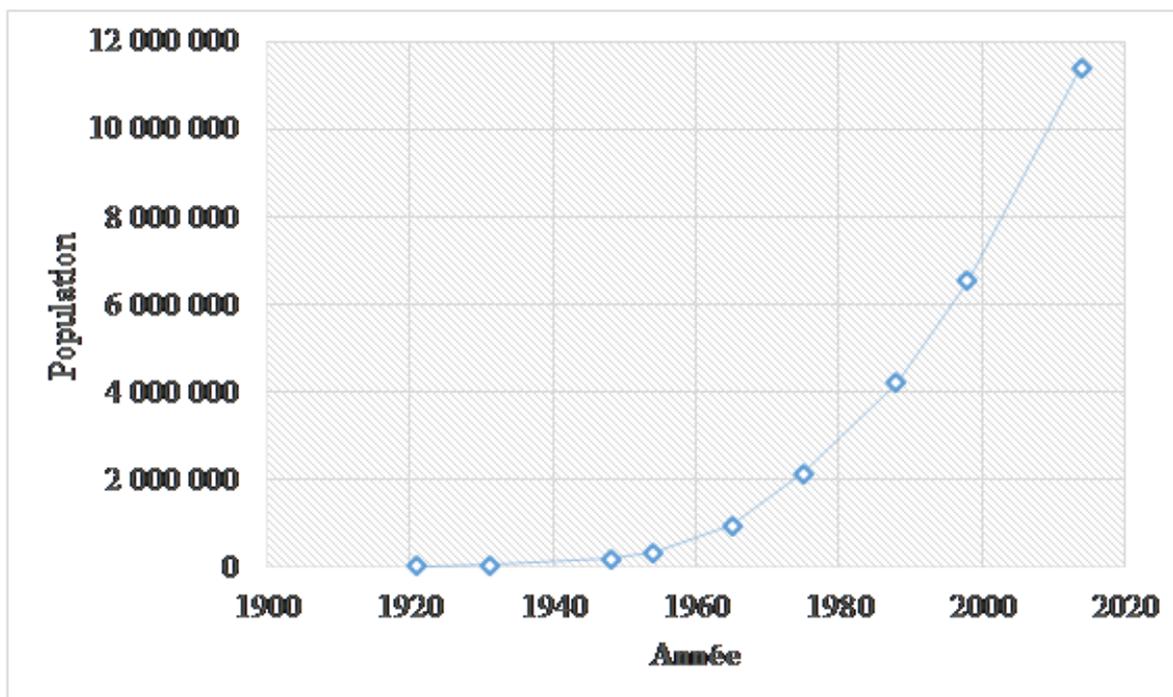
2. Analyse des résultats et discussion

2.1. Le bilan diagnostic de l'urbanisation en Côte d'Ivoire

2.1.1. L'état des lieux de la dynamique urbaine en Côte d'Ivoire en 2020 : bilan des stratégies passées et présentes

L'analyse du passé et du présent des villes montre que l'urbanisation ivoirienne est marquée depuis l'indépendance par la persistance de certaines constantes. Il s'agit entre autres de la forte croissance de la population urbaine, la persistance de contrastes régionaux dans la répartition géographique des villes, le sous-équipement des petites villes ou encore l'extension continue des grandes villes, etc. En effet, la population urbaine connaît une croissance continue et rapide depuis 1921 comme le montre la figure 1.

Figure 1 : Evolution de la population urbaine de 1921 à 2014



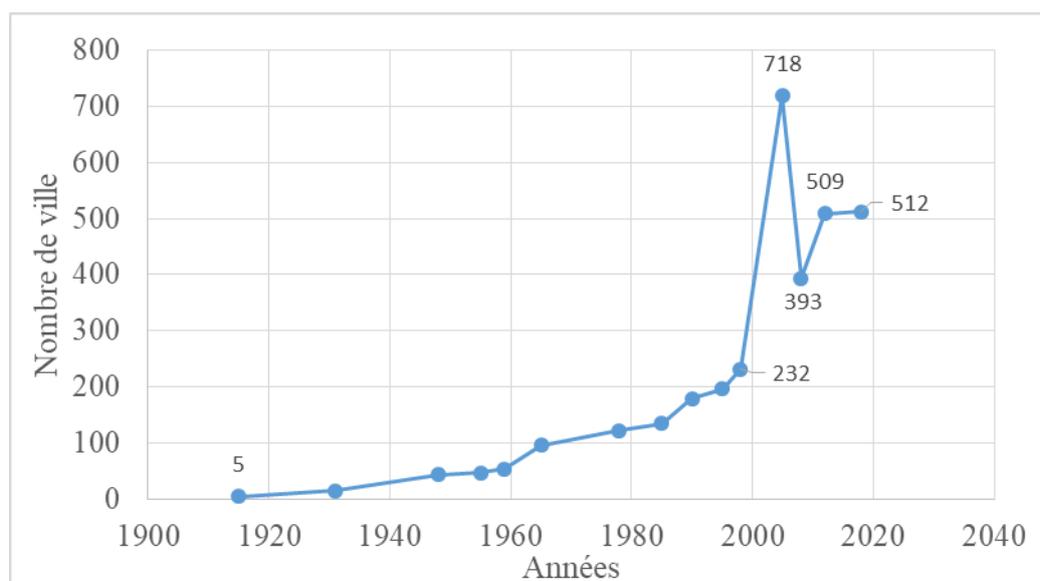
Source : INS, RGPH 1975, 1988, 1998, 2014

L'analyse de la courbe (résultats des recensements généraux de la population et de l'habitat) montre que la population urbaine a été multipliée par 67 entre 1921 et 1975 (passant de 32 000 à 2 146 293 habitants) et par 5 entre 1975 et 2014 (2 146 293 à 11 408 413 habitants). En un siècle environ, la population urbaine a été multipliée par 356 de 1921 à 2014³. Elle connaît donc une croissance continue. Elle est passée de 32 000 citadins en 1921 à 11 408 413 citadins en 2014. Ainsi, depuis 2014, la Côte d'Ivoire est entrée dans la transition urbaine en franchissant les 50% de population urbaine. Le taux d'accroissement moyen annuel qui était de 8,5 % /an en 1945 est passé à 10,3 % en 1965, puis a chuté à 4,1 % en 1998 et à 3,8 % en 2014 selon les chiffres fournis par le Ministère d'Etat Ministère du Plan et du Développement (MEMPD, 2006, p.74) et les Nations Unies (2014, p.1).

Le processus d'urbanisation est constamment approvisionné par la création de nombreuses petites villes tirées du milieu rural comme l'atteste la figure 2.

³ Là où la population totale était multipliée par 14,8.

Figure 2 : Evolution du nombre de villes en Côte d'Ivoire de 1915 à 2014



Source : MLCVE (1996), INS-RGPH (1998, 2014)

La figure 2 montre que le nombre de ville est passé de 5 en 1915 à 122 en 1978, à 232 en 1998, 718 en 2005 pour chuter à 393 en 2008 avant de se fixer à 512 villes en 2014. En Côte d'Ivoire, le réseau urbain est fortement hiérarchisé. Il est formé d'un pôle national (de près de 5 000 000 d'habitants), de 18 pôles régionaux (de plus de 75 000 habitants), de 39 villes moyennes (de 25 000 à 75 000 habitants), de 147 petites villes (de 10 000 à 25 000 habitants) et de 308 très petites villes (de 4000 à 10 000 habitants). Ce réseau n'a pas une répartition homogène sur le territoire national car la densité urbaine (en termes de nombre de ville et de population urbaine) est plus élevée en zone forestière au sud (82%) et plus faible en zone de savane et dans le nord. L'urbanisation du pays est caractérisée par une macrocéphalie de la capitale économique (Abidjan) qui connaît une forte concentration de populations dans son périmètre et ses environs (avec 44% de la population urbaine nationale).

Enfin, l'urbanisation du pays est caractérisée par une faiblesse du niveau des services dans la quasi-totalité des villes. Les villes ivoiriennes apparaissent plus comme des centres d'encadrement administratif (MLCVE, 1996, p.18) que des pôles économiques. Les petites sous-préfectures ouvertes depuis des décennies restent encore des unités élémentaires de l'administration sans création d'activités urbaines (AM Cotten, 1968, p. 63). En 2006, le diagnostic de l'urbanisation en Côte d'Ivoire établi par le MEMPD (2006, p.66) montre que les villes ivoiriennes,

« se caractérisent presque toutes par une insuffisance d'infrastructures, d'équipements et services de base : absence ou insuffisance de voirie dans certains quartiers dont l'accès est difficile, absence de réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, insuffisance et irrégularité de l'approvisionnement en eau potable et en électricité, et déficience des systèmes de collecte des ordures ménagères ».

2.1.2. Les atouts et faiblesses de l'urbanisation

Le diagnostic interne du système urbain ivoirien met en exergue les forces et les handicaps du processus d'urbanisation.

- *Les forces de l'urbanisation : des villes créatrices d'économies d'agglomération et de développement*

L'urbanisation présente plusieurs forces pour ses atouts et ses apports au développement du pays. A travers leurs fonctions, les villes attirent de nombreuses populations. Selon A.M. Cotten (1969, p. 68) :

« Les fonctions administratives et commerciales sont à l'origine de la croissance des petites villes en Côte d'Ivoire. La fonction scolaire et sanitaire joue d'autre part un rôle important dans le processus d'urbanisation par la présence de collèges d'enseignement généraux (CEG), de maternités et d'hôpitaux ».

Au niveau économique, les villes ivoiriennes sont les moteurs de la croissance économique du pays (B. Bah, 2017). Elles favorisent la création d'activités génératrices de revenus plus élevés et d'importants emplois. Selon M. Fall et S. Coulibaly (2016, p.1), l'expérience des économies développées et émergentes démontre que le produit intérieur brut (PIB) par habitant augmente avec la progression de l'urbanisation. La densification urbaine est un facteur de développement des activités industrielles et des services. Pour J. Inglebert et S. Saadi (2018), la ville crée une économie d'agglomération, favorise la dynamique des productions agricoles et l'agrandissement du marché intérieur. Cet apport au développement a été relevé dans les premières études menées dans les années 1960 sur les villes ivoiriennes par des chercheurs comme A.M. Cotten (op. cit, p. 66) pour qui :

« On peut ainsi parler de l'existence, autour de la ville, d'un terroir dont les produits bénéficient de la proximité d'un marché souvent permanent, de débouchés locaux pour l'approvisionnement des consommateurs et de la possibilité de commercialiser les produits agricoles par la route ».

Le Ministère du Logement du Cadre de Vie et de l'Environnement (MLCVE, 1996, p.16) et D. Y. Kouadio (2016) montrent que les villes secondaires du pays constituent des foyers locaux de recyclage des avoirs paysans dans la promotion des activités et de l'habitat urbains. Ces villes disposent d'importantes infrastructures et services sociaux nécessaires au bien-être des populations. Dans son étude sur « Economie de plantation et dynamique urbaine dans le département de Soubré », D. Y. Kouadio (2016, p.2), montre comment les planteurs représentent la catégorie socio-professionnelle la plus importante des villes de ce département, exercent une véritable emprise sur l'extension urbaine grâce à des revenus conséquents tirés de l'économie de plantation. Ainsi, tout en contribuant au développement d'activités

économiques comme le transport, l'artisanat, le commerce et le secteur informel dans le milieu rural, les villes se construisent également à partir de la campagne. De nouvelles villes telles que Méagui et Grand-Zattry sont nées grâce à l'exode rural et à l'immigration (D. Y. Kouadio, op.cit., p.192). Un classement des dix villes à fort potentiel économique réalisé à partir des meilleurs chiffres d'affaires des entreprises implantées sur le territoire de ces villes, montre que sur les 11 400 entreprises recensées dans 51 villes, 89,9% (soit 10 250 entreprises) sont concentrés dans dix villes (B. Bah, 2017). Ces dix villes, avec 22,683 milliards de francs CFA réalisent 96,8% du chiffre d'affaires total des entreprises de la Côte d'Ivoire.

Au niveau spatial, les villes ivoiriennes constituent l'ossature de l'organisation de l'espace national (MLCVE, 1996, p.7). L'implantation et l'extension d'un réseau urbain hiérarchisé est un atout pour l'aménagement du territoire. En effet, les pôles régionaux et secondaires contribuent au développement de l'arrière-pays agricole (M. Fall et S. Coulibaly, 2016, p. 13). Elles permettent de réduire les disparités régionales. Enfin, l'urbanisation participe à la modernisation de l'habitat rural avec l'introduction de nouveaux matériaux de construction.

- *Les faiblesses de l'urbanisation : un processus fragilisé par la gouvernance*

Les faiblesses de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire sont nombreuses.

Au niveau de la gouvernance, nous notons d'abord que le mode politique d'érection des communes qui sont créées ou supprimées par décret (Article 2 de la Loi n° 95-611 du 03 août 1995) par les gouvernants selon les régimes rend instable le processus d'urbanisation du pays. C'est l'exemple du projet de création de communes rurales lancé en 1995, mais qui fut abandonné avec le coup d'Etat de 1999, ou encore la création en 2005 de 520 sous-préfectures et communes rurales (Décret n° 2005-314 du 6 octobre 2005) dont plusieurs furent supprimées après le changement de régime en 2011. A l'inverse, quatre nouvelles localités (Gbéleban, Attiéguakro, N'Douci et Assinie Mafia) ont été érigées en communes à l'approche des élections municipales et régionales de 2018 (AIP, 2018). Ensuite, il arrive parfois que des villages soient érigés en communes sans même passer par l'étape de Sous-préfecture. C'est le cas de Mayo en 1998 selon le Ministère de l'Administration du Territoire (MAT, 2007, p.19). Le critère du poids démographique des localités éligibles en commune (article 8 de la Loi n° 2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales) n'est pas toujours respecté puisque des petits bourgs comme Dioulatiédougou (2234), Koumbala (2472), Bassawa (2515) ou même Borotou (1548) et Guinteguella (1834) sont des Chefs-lieux de Sous-préfecture et mêmes érigés en communes (MEMIS, 2013, p. 95) bien avant 1998 Certains petits centres urbains comme Samatiguila (3791 habitants) et Gbéleban (2569 habitants) sont portés au rang de villes départementales tandis que des agglomérations comme Saïoua (40 809), Bonon (30 980), Tortiya (25 073 habitants) sont encore des Sous-préfectures.

Nous notons enfin que les capitales régionales avec leur faible niveau de développement (absence de certains services) et leur faible attractivité créent une désarticulation du réseau urbain.

Au niveau spatial, la forte propension à une urbanisation concentrée sur la ville d'Abidjan et ses environs et la forte attractivité des régions du sud et du centre-ouest déséquilibrent l'occupation du territoire. De même que la non maîtrise de la croissance des espaces urbains, l'inadaptation des outils de planification et des pratiques foncières, la carence de l'aménagement sont des facteurs de l'amplification des problèmes d'assainissement, de gestion des déchets médicaux, industriels et domestiques dans les villes (MEMPD, 2006, p.76). L'inexistence de nombreux services (banques, commerces de grandes surfaces, Lycées, blocs opératoires, etc.) dans plusieurs villes ivoiriennes (notamment dans les villes chefs-lieux de sous-préfecture et même dans certaines villes départementales) corrobore l'observation de Philippe Somsy cité par Y. Roulet (2014, p.1) lorsqu'il affirme que les nouvelles communes ont « le corps déjà largement en ville, mais la tête encore à la campagne ». Pour A.M. Cotten (1969, p.66) « la physionomie de ces villes rappelle souvent un gros bourg qui a connu une croissance très rapide et où les activités villageoises, agricoles et artisanales traditionnelles ont gardé une place importante ». L'urbanisation accélérée depuis l'indépendance est à la base des problèmes comme la dégradation de l'environnement périurbain, l'insécurité grandissante, la persistance des bidonvilles (surtout dans les grandes villes) et l'insuffisance des logements.

Au niveau social, les villes connaissent une crise des services urbains de base. En effet, selon le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD, 2006, p.77), les ménages urbains ont un accès difficile au transport public, aux soins de santé, à l'eau potable (25%), à l'électricité (20%), au ramassage des ordures ménagères (58%). Même la ville d'Abidjan, "vitrine" d'une urbanisation moderne et organisée, cache en réalité une autre moitié, peu développée qui ne bénéficie pas des revenus générés par la première. La majorité de la population urbaine est en paupérisation. Le MEMPD (op. cit, p.78), parle d'une « urbanisation de la pauvreté qui connaît une hausse en Côte d'Ivoire depuis la crise économique des années 1980 ». Passée de 5% en 1985 à 23,4% en 1998 et à 24,5% en 2002, cette pauvreté urbaine participe à la prolifération de quartiers précaires dans les villes.

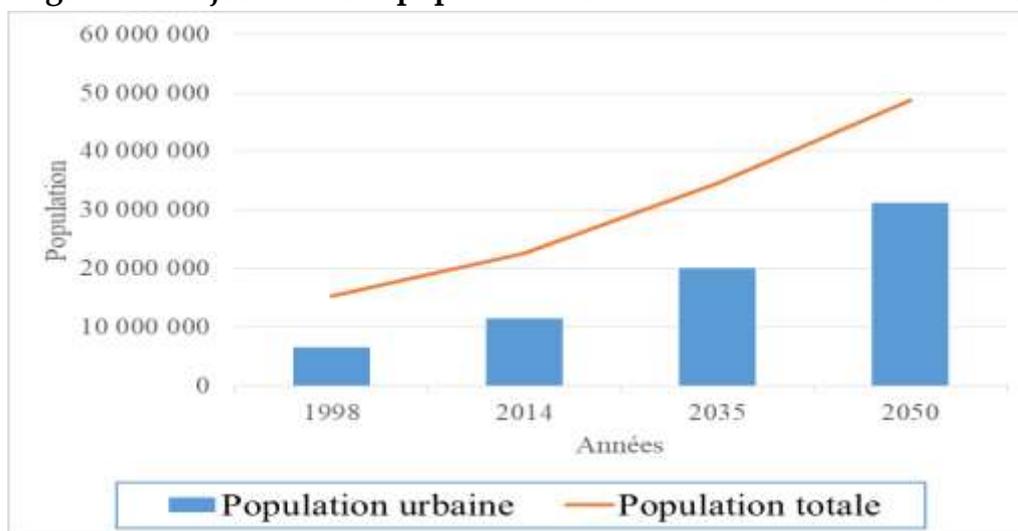
2.1.3. Les principales tendances lourdes actuelles et leur implication

Les principales tendances lourdes qui se dégagent de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire et qui pourraient se poursuivre à l'horizon 2050 sont les suivantes :

- *Les tendances démographiques*
- La croissance continue de la population urbaine

Selon les projections démographiques (cf. figure 3) fondées sur l'hypothèse d'une fécondité en milieu urbain en baisse (4 enfants en 1998, 3,7 enfants en 2014 selon l'INS), d'une mortalité (9,5 ‰) et une immigration (26%) en baisse (MPDI, 1993, p.73), la population urbaine connaîtra une croissance continue jusqu'en 2050 malgré la tendance régressive de ces indicateurs.

Figure 3 : Projection de la population totale et urbaine à l'horizon 2050



Source : MPDI (1993), INS (1998, 2014), Estimation de 2035-2050 par calculs

Il ressort de cette figure que la population ivoirienne atteindra 34 618 000 habitants en 2035, et 48 700 000 habitants⁴ à l'horizon 2050. Cette dynamique démographique entrainera une croissance de la population urbaine qui passera à 20 078 806 habitants en 2035 et à 31 168 000 habitants en 2050 soit 64% de la population nationale. Cette croissance sera entretenue par un taux d'accroissement intercensitaire moyen élevé de l'ordre de 2,6 % des villes actuelles (contre 1,88% pour la population totale) et par l'émergence de nouvelles villes nées du développement de gros villages. En effet, la régression de l'exode rural (amorcée dans les années 1990) s'est amplifiée aujourd'hui avec les projets de développement local (tels que l'électrification de 5 466 villages de plus de 500 habitants, l'adduction d'eau courante, la construction de collège de proximité, etc.) mis en œuvre dans les villages. Ce développement local entraine une faible participation des ruraux à la croissance des anciennes villes⁵. Aussi, de nouveaux centres urbains émergeront-ils des villages de plus de 1 000 habitants parmi lesquels près de 744 atteindront en 2050 plus de 5 000 habitants. La reprise de la communalisation des zones rurales portera le nombre de villes à plus de 1256 dont 509 communes.

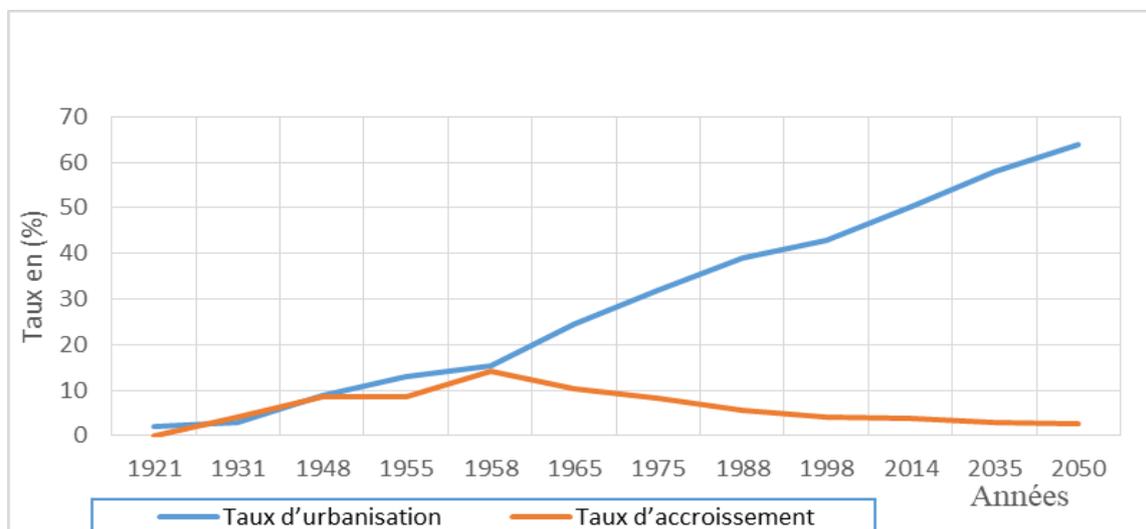
⁴ 51 264 000 habitants selon les prévisions de l'ONU (world population prospects 2019)

⁵ A titre d'exemple, évaluée à 2/3 de la population abidjanaise en 1960, la part des ruraux est passée à seulement 1/3 de la population en 2014.

- Un essoufflement du rythme de croissance urbaine

Même si l'horloge démographique urbaine de la Côte d'Ivoire indique une croissance urbaine continue d'ici à 2050, le taux d'accroissement quant à lui continuera de baisser (figure 4).

Figure 4 : Evolution des taux d'urbanisation et d'accroissement urbain à l'horizon 2050



Source : MEMPD (2006, p.74), INS (RGPH, 2014), Estimation de 2035-2050 par calculs

Selon les données compilées des différents recensements généraux de la population, le taux d'urbanisation qui était insignifiant (2,1%) en 1921 est passé à 32 % en 1975, a atteint 50,3 % en 2014 et poursuivra sa dynamique dans les prochaines décennies. En 2035, plus de 58 % des ivoiriens vivront dans les villes. La transition démographique se consolidera pour se situer à 64%⁶ en 2050. Toutefois, le taux moyen d'accroissement, frénétique à l'orée des indépendances (14,3 % /an en 1958), est tombé à 4,1 % en 1998 (MEMPD, 2006, p.74 ; M. FALL et S. COULIBALY, 2016, p. 50) et à 3,8 % par an⁷ en 2014 (ONU, 2014, p.1). Ce fléchissement se poursuivra en 2050 où il se situera autour de 2,6% / an.

Cette baisse s'explique par un apport migratoire (étranger et rural) en chute et un essoufflement des taux d'accroissement des grandes villes du pays comme le montre le tableau 1.

⁶ 68% selon l'observatoire de la prospective humanitaire Côte d'Ivoire 2020, 2015, p18

⁷ Taux équivalent à celui des autres pays de l'Afrique de l'Ouest comme la Guinée (3,8%), Benin (3,7%) ; Sénégal (3,6%), Ghana (3,4 %).

Tableau 1: Evolution des villes les plus importantes de Côte d'Ivoire de 1975 à 2014

Villes	Population				Taux d'accroissement moyen		
	1975	1988	1998	2014	1975-1988	1988-1998	1998-2014
Abidjan	951216	1929079	2877948	4 395 243	5,6	3,8	2,7
Bouaké	175264	329850	463618	542082	5,0	3,2	1,1
Daloa	60837	121842	173107	266324	5,5	3,3	2,7
Gagnoa	42285	85563	107124	167900	5,6	2,1	2,8
Korhogo	45250	109445	142039	245239	7,0	2,5	3,5
Man	50288	89575	116657	148171	4,5	2,5	1,4
San-Pedro	31606	70611	131800	174287	6,4	6,0	1,7
Yamoussoukro	37253	106786	155803	207412	8,4	3,6	1,8

Source : INS (RGPH), 1975, 1988, 1998, 2014

Selon ce tableau, de 1975 à 2014, les plus grandes villes du pays ont connu une baisse de leur taux d'accroissement moyen annuel. Ainsi, ces villes se développeront avec des taux en baisse jusqu'à l'horizon 2050. Cette baisse s'explique par l'accentuation des problèmes qualifiés de pathologiques dans les villes africaines par S. Y. Konan et A.K. Kouakou (2006, p.18) tels que la réduction du bassin d'emplois, les difficultés de logements et de transport, la croissance de l'insécurité urbaine et l'amplification de la cherté du coût de la vie, affichés dans ces grandes villes ivoiriennes depuis la fin des années 1990.

- *Les tendances spatiales de l'évolution urbaine*

Au niveau spatial, l'on notera la persistance jusqu'en 2050, des tendances suivantes :

- Une concentration continue du peuplement urbain en zone forestière et dans le sud

Avec la persistance de l'attrait des villes du sud et les déplacements importants de populations vers l'ouest et le sud-ouest ; nouveau front pionnier de la culture du café et du cacao (MEMPD, 2006, p.72 ; F. Dureau, 1987, p.17), la densité urbaine s'observera davantage en zone forestière. Cependant, la lutte contre les disparités régionales militera pour un découpage et une création de villes en faveur du nord et de la zone de savane.

- Une accentuation de la macrocéphalie urbaine

La ville d'Abidjan continuera de croître jusqu'au-delà de 2050. Mégapole intégrant plusieurs villes dans le « Grand Abidjan », la ville atteindra 7,8 millions d'habitants en 2030 et 10 millions d'habitants en 2050, et continuera d'être le principal pôle industriel et économique du pays. Yamoussoukro, la capitale politique du pays continuera de jouer son rôle de manière symbolique.

- *Les tendances portant sur l'état des villes : une persistance de la dégradation du cadre de vie*

Avec la faiblesse des équipements de base et des services publics observée actuellement dans les villes ivoiriennes, l'incapacité des municipalités à trouver des solutions durables aux problèmes posés par la croissance démographique et spatiale des villes persistera encore longtemps. Par conséquent, les problèmes environnementaux tels que l'insalubrité, la pollution de l'air, le manque d'assainissement, etc. subsisteront jusqu'en 2050. L'analyse de ces tendances lourdes laisse présager un futur peu radieux pour l'urbanisation en Côte d'Ivoire. Toutefois, des germes de changement s'immiscant dans le processus d'urbanisation pourraient désorienter les tendances actuelles.

2.1.4. Les principaux germes de changement de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire

- *Les faits porteurs d'avenir pour le développement des villes*

Du point de vue politique et technique, la promotion de la gouvernance urbaine à travers le développement local lancée par ONU HABITAT⁸ depuis les années 1990, l'application de la décentralisation et l'aménagement du territoire qui participent à la réduction des disparités régionales, ou encore la réalisation de Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) pour les villes les plus importantes sont des faits qui ont changé le cours de l'évolution des villes ivoiriennes. La mise en place de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) plus accentuée dans les villes est aussi porteuse d'avenir. Du point de vue structurelle, la mise en œuvre à la fin des années 1980 des politiques de contrôle des naissances (mieux appliquée dans les villes) et de la migration étrangère (par l'institution de la carte de séjour) a contribué à la baisse du rythme de la croissance urbaine. L'émergence de nombreuses localités rurales au rang de villes a accéléré l'entrée en 2014 de la Côte d'Ivoire dans la transition urbaine avec 50,3% de la population résidant désormais dans les villes.

A côté de ces faits porteurs de changements, le diagnostic externe du processus d'urbanisation montre que les villes ivoiriennes évoluent dans un environnement stratégique (national et mondial) dont certaines actions peuvent constituer des opportunités ou des menaces pour elles.

- *Les principales opportunités pour le futur*

Au niveau national, la création du ministère de la ville en 2007, de la Direction Générale de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (au ministère de l'administration du territoire) chargée de la mise en œuvre des politiques

⁸ ONU Habitat prône la participation des citoyens à la gestion et à l'amélioration des cités, la transparence dans la gestion des affaires municipales, et l'accès à l'information.

d'aménagement du territoire et le renforcement du système de transport routier national, sont des opportunités pour consolider l'émergence du réseau urbain national (MLCVE, 1996, p.14).

Les programmes de réhabilitation des quartiers insalubres et des infrastructures des communes lancés après la crise post-électorale de 2011 pour permettre la réhabilitation des routes, la construction de caniveaux et l'assainissement des villes (Banque Mondiale, 2016, p.17) sont une opportunité pour la transformation structurelle des villes ivoiriennes. Aussi, la promotion depuis une décennie, d'une gestion locale axée sur les objectifs de développement durable intégrant les paradigmes de « ville verte », ou de « ville intelligente » intégrant les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) (Y. Rumpala, 2018, p.12) est une opportunité pour les villes d'aujourd'hui et celles de demain. Elle permet de révolutionner certains services urbains comme le transport (cf. photo 1), la communication, etc.

Photo 1: L'intégration des NTIC dans le système de transport urbain à Abidjan : le cas du carrefour du Zoo



Source : Cliché ANDIH, Route du Zoo Abobo juin 2019

Comme le montre la photo 1, les innovations technologiques tels que les feux tricolores à chronomètre et les milliers de caméras de surveillance installés aux différents carrefours de la ville d'Abidjan améliorent la fluidité routière dans les transports urbains.

Au niveau international, les politiques de l'habitat durable promues par ONU Habitat offrent de grandes opportunités à l'urbanisation du pays. Ce programme des Nations Unies pour un meilleur avenir urbain exhorte depuis 2015 les collectivités locales et gouvernements nationaux à réaliser l'Objectif 11 de développement durable (ODD 11) d'ici 2030, c'est-à-dire à établir des villes et communautés durables. Il faut

souligner aussi les investissements étrangers qui sont une opportunité pour le développement économique, la création d'emplois, et l'accélération du développement social dans les villes (J. Inglebert et S. Saadi, 2018, p 1).

- *Les principales menaces sur l'évolution des villes ivoiriennes*

Les villes ivoiriennes évoluent dans un environnement stratégique (national et mondial) dont certaines actions constituent des menaces pour l'urbanisation en Côte d'Ivoire. Au niveau national, les menaces proviennent de l'ineffectivité du transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, de la non maîtrise des flux migratoires des populations (étrangères et rurales) à destination des villes, de la mauvaise gestion des communes (MLCVE, 1996 p.77) et la faible participation des populations locales dans la gestion des collectivités territoriales. Aussi, la macrocéphalie d'Abidjan apparaît-elle également comme une menace pour l'éclosion des autres villes. Selon le MEMPD (2006, p.66) « *le processus d'urbanisation du pays au regard des tendances observables semble irréversible, et les problèmes actuels seront accentués dans l'avenir si rien n'est fait* ». Pour notre part, l'analyse des différents germes de changement montre que le processus d'urbanisation peut prendre plusieurs directions. Il est donc important de faire une incursion dans l'univers prospectif pour découvrir les futurs possibles de ce processus d'urbanisation.

2. 2. L'incursion dans l'avenir de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire par les scénarios du futur

2.2.1. Les incertitudes majeures sur l'avenir du processus d'urbanisation du pays

Les incertitudes sont définies comme des facteurs ayant une importance déterminante sur le devenir d'un système, mais qui sont difficiles à maîtriser (MPDI 1997, p.107). En Côte d'Ivoire, les incertitudes majeures qui planent sur l'avenir de l'urbanisation sont nombreuses. Il s'agit entre autres de la gouvernance du processus d'urbanisation, la diffusion des villes dans l'espace, l'évolution des mouvements migratoires étrangers et nationaux, l'extension spatiale des villes, le ravitaillement des villes en ressources alimentaires par les campagnes et le développement économique des villes.

- *La gouvernance du processus d'urbanisation*

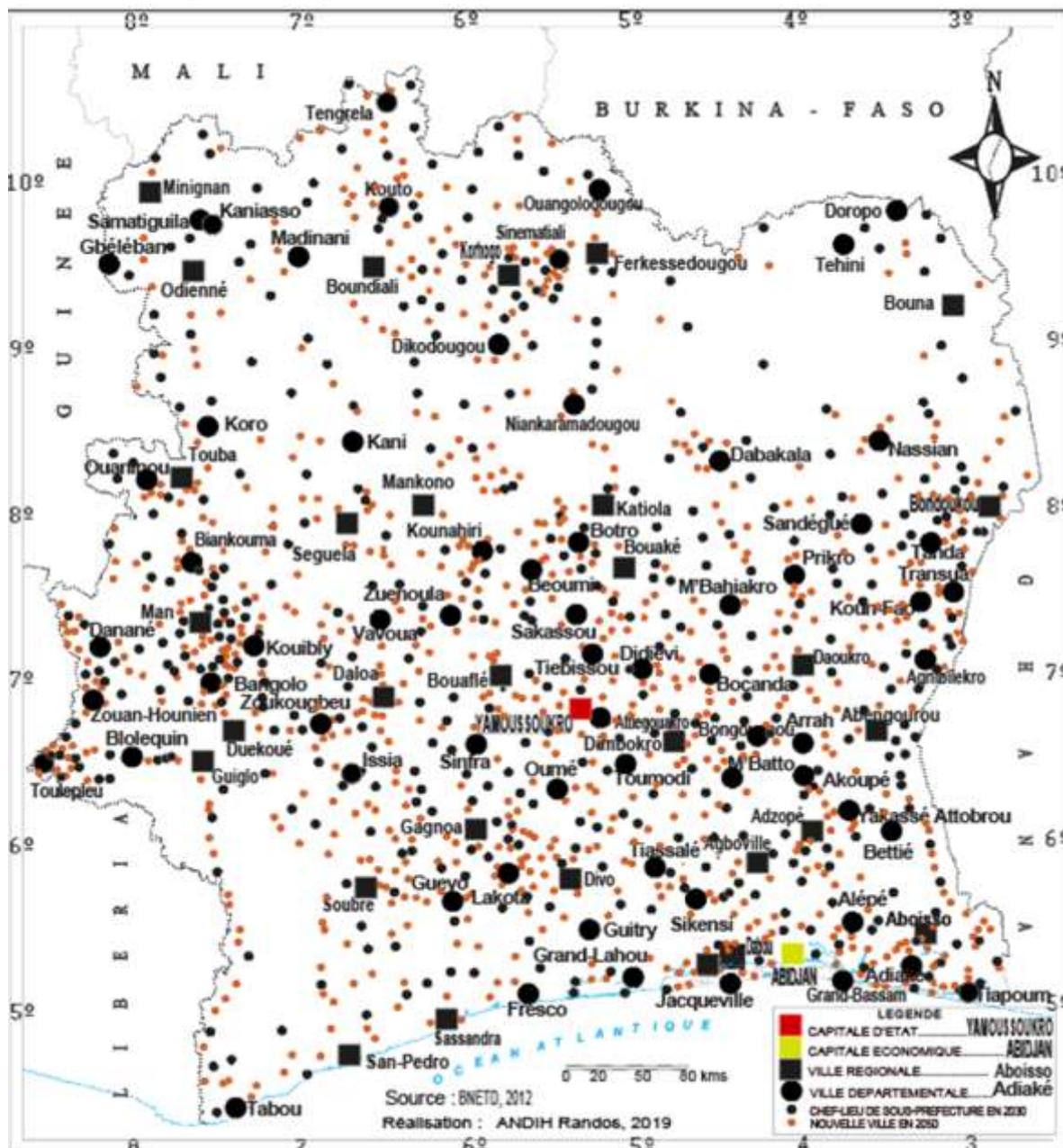
Relevant avant tout d'une décision administrative, l'érection de nouvelles communes a toujours été perçue comme un moyen de conquête politique de l'espace territorial national. Ainsi, les villes, les communes et les Districts sont créés ou supprimés (MEMIS, 2013, p.19) au gré des intérêts politiques des gouvernants (notamment le Président de la République). Cette instabilité constitue une incertitude dans le processus d'urbanisation.

Les politiques d'aménagement régional initiées dans les années 1970 et 1980 (AVB, ARSO, création de complexes sucriers et textiles, déplacement de la capitale au centre du pays, programmes FRAR, etc.), ont tout en contribuant à réduire les disparités entre les régions du pays, permis de créer des pôles urbains régionaux et de susciter l'émergence de nombreuses villes secondaires. La politique d'aménagement urbain a quant à elle permis de doter la ville d'Abidjan et bien d'autres villes de parcs immobiliers et d'un vaste patrimoine public importants (MEMPD, 2006, p.75). Toutefois, cette politique d'aménagement du territoire est en panne de stratégies révolutionnaires depuis le milieu des années 1980 (date du début du désengagement de l'Etat de certains secteurs d'activités imposé par les programmes d'ajustement structurel). Aujourd'hui le manque de lisibilité dans cette politique fait de la gouvernance du processus d'urbanisation une incertitude majeure.

- *La diffusion des villes dans l'espace*

La répartition des villes ivoiriennes montre une densité plus élevée (82%) de centres urbains au sud du pays et en zone forestière (MEMPD, p.73, INS, 2014). Cependant, la diffusion du phénomène urbain se fait progressivement sur toute l'étendue du territoire. Ainsi, d'ici à 2050, 5 466 bourgades de plus 500 habitants (INS, 2014) seront de potentiels « candidats » à l'érection en centre urbain. Parmi elles, 744 seront de nouvelles villes comme le montre la carte 1.

Carte 1 : Répartition spatiale des villes de Côte d'Ivoire à l'horizon 2030 et 2050



Sources : BNETD, 2014, réalisation ANDIH Randos, 2020

La projection spatiale de l'urbanisation (basée sur le critère de la taille des localités) du pays montre qu'en 2030, l'armature urbaine de la Côte d'Ivoire sera constituée de 512 villes. En 2050 ce sont 744 nouveaux centres administratifs de 5 000 à 10 000 habitants qui s'ajouteront aux 512 villes existantes. Le pays comptera alors près de 1 256 villes. Cette prospective territoriale affiche une concentration de nouvelles villes au centre et à l'ouest du pays. Au centre, l'expansion des cultures de rente en milieu de savane comme l'anacarde est à la base du développement de grosses bourgades. A l'ouest du pays, le front pionnier agricole se déplace du centre-ouest vers l'ouest montagneux et le sud-ouest entraînant dans son sillage la naissance de nouveaux

centres administratifs. Le district des savanes centré sur l'axe Korhogo-Tengrela connaîtra également l'émergence de nombreux gros villages en centres urbains.

- *L'évolution des mouvements migratoires étrangers et nationaux*

Les analyses effectuées à partir des recensements généraux de la population de 1975 à 2014 montrent que la migration a contribué à la croissance de la population urbaine. Selon P. Fargues (1986) cité par B.T. Zah (2015, p.294), dans les années 1970, deux étrangers sur trois immigraient en ville dont 41% à Abidjan. En 1975 les migrants (étrangers et nationaux) représentaient 65% de la population urbaine. Ils étaient 51,4% en 1998 (MEMPD, 2006, p.76). Au niveau de la migration interne, E. Le Bris (1998) cité par B.T. Zah (2015, p.294), soutient qu'entre 1970 et 1975, la croissance de la population urbaine due à la migration interne était de 60%. En 1998, 37,5% des citadins venaient du milieu rural. En 2014, 22% de la population urbaine étaient étrangères. Ainsi, quoiqu'en baisse depuis les années 1990, les migrations continuent d'alimenter l'urbanisation du pays. Leur évolution demeure une incertitude dans la croissance des villes.

- *L'extension spatiale des villes*

Bien que l'on observe depuis l'indépendance un fléchissement du taux moyen d'accroissement urbain (passé de 14,3 % / an en 1958 à 3,8% / an en 2014), il convient de noter que toutes les villes du pays et principalement les pôles régionaux connaissent une remarquable extension spatiale. Cependant, la non maîtrise de cette croissance fait de l'extension spatiale des villes une incertitude pour l'avenir.

- *Le ravitaillement des villes en ressources alimentaires par les campagnes*

Avec l'érection de nombreux villages en centres urbains, l'on assistera à une réduction des terroirs ruraux affectés désormais aux habitations et aux équipements structurants (routes, écoles, commerces, hôpitaux, etc.). Chaque année, ce sont des dizaines d'hectares qui passent de l'agriculture à l'urbanisation à cause des opérations de restructuration urbaine (relogement de déguerpis, lotissement pour besoin d'extension villageoise). Ce qui constitue une limite en matière de sécurité alimentaire (N. Botti, 2006, p.23). Une incertitude plane donc sur la capacité des campagnes et du périurbain à ravitailler les villes en vivres.

- *Le développement économique des villes*

Le développement économique des villes est un facteur clé du développement du pays. Mais, les villes ivoiriennes souffrent d'une faiblesse des activités économiques (industrie faible, commerce peu performant, services quasi absents, etc.). Les villes ne sont pas toutes productrices de richesse et les nombreux problèmes qui accompagnent leur évolution (non maîtrise de la croissance spatiale, crise des services urbains, paupérisation grandissante des populations, insécurité, etc.), suscitent une incertitude sur le rayonnement économique des villes d'ici à l'an 2050.

Toutes ces incertitudes sur l'avenir couplées aux tendances lourdes apparues dans le processus d'urbanisation permettent de construire plusieurs images plausibles du phénomène urbain en Côte d'Ivoire pour les trois prochaines décennies.

2.2.2. Les scénarios pour l'an 2050

A partir du regard rétrospectif et des variables clés de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire, une analyse morphologique de l'évolution des villes a été établie. De la situation actuelle, un scénario tendanciel a été conçu à partir des tendances lourdes à l'horizon 2050 et des incertitudes critiques résumées dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 2 : Tendances lourdes et incertitudes critiques

Principales tendances lourdes	Incertitudes critiques majeures
-La croissance de la population urbaine	-La gouvernance de l'urbanisation
-La baisse du rythme de croissance urbaine	-L'extension spatiale des villes
-La concentration continue du peuplement urbain en zone forestière et dans le sud	-La diffusion urbaine dans l'espace
-L'accentuation de la macrocéphalie urbaine	-Le ravitaillement des villes en ressources alimentaires par les campagnes
-La dégradation des milieux urbains	-Le développement des villes

Source : Atelier 1 de prospective sur l'urbanisation de la Côte d'Ivoire 2050, Abidjan CRAU 2019

L'analyse morphologique est fondée sur les six (6) incertitudes critiques dont chacune constitue un sous-système du processus d'urbanisation. Chaque incertitude critique pouvant prendre trois directions possibles (positive, médiane, négative), ³⁶ soit 1 458 hypothèses possibles ont été identifiées. Après extraction des hypothèses jugées peu pertinentes et invraisemblables 18 hypothèses sur l'évolution des villes ivoiriennes ont été retenues pour former des scénarios chaotique, tendanciel et désiré (optimiste). La combinaison de ces hypothèses aux tendances lourdes qui accompagneront l'urbanisation d'ici à 2050, a donné les trois scénarios globaux contrastés dont la morphologie se présente comme suit :

- **Le Scénario 1 ou scénario tendanciel** : dénommé « **la continuité** », c'est une combinaison des différentes tendances lourdes actuelles et de l'évolution probable des incertitudes à l'horizon 2050. C'est le scénario vers lequel tendra le processus d'urbanisation dans trente ans si ses variables actuelles persistent.

Ainsi en 2050, la population urbaine atteindra plus de 34 millions d'habitants malgré le ralentissement du rythme d'accroissement (chuté à 2,6%/an). L'urbanisation du pays est caractérisée par une croissance continue des anciennes villes et une diffusion de nouvelles villes sur l'ensemble du territoire avec 509 communes. Même si les mouvements des populations étrangères et rurales vers les villes sont de plus en plus réduits, la concentration des citadins dans la zone sud et forestière se poursuit. La macrocéphalie urbaine s'accroît avec une mégapole abidjanaise qui compte désormais plus de huit millions d'habitants. L'extension spatiale urbaine (couvrant désormais près de 20% du territoire ivoirien) est à la base d'une baisse du

ravitaillement des villes en productions vivrières par les campagnes. La gouvernance urbaine reste illisible et la faiblesse de l'aménagement des villes continue d'entretenir la dégradation de la qualité des cadres de vie.

-Le Scénario 2 ou « **la décadence** » : il est le résultat de la persistance des tendances actuelles et d'une évolution négative des incertitudes critiques. Dans ce scénario, les faiblesses et les menaces sont amplifiées puisqu'aucune stratégie innovante n'est adoptée pour infléchir les différentes inerties. Il décrit bien une situation « catastrophe » du développement des villes.

En 2050, le processus d'urbanisation sera caractérisé par une croissance exponentielle de la population des villes moyennes et à une reprise des migrations toujours orientées vers le sud. L'arrêt de la création de nouveaux chefs-lieux de sous-préfecture depuis 2010 maintient le nombre des villes du pays à 512. Le nombre de communes reste également bloqué à 201. L'accentuation du peuplement urbain dans les villes en zone forestière se poursuit et amplifie les disparités régionales entre le nord et le sud. Phagocytant les territoires des villes voisines⁹ situées dans un rayon de cinquante kilomètres, Abidjan atteint dix millions d'habitants et consolide son statut de seconde métropole d'Afrique de l'ouest après Lagos. L'aménagement des villes connaît un arrêt, ce qui accentue la crise des services de base et la dégradation des cadres de vie urbains. Les difficultés de transports, la recrudescence de la criminalité et l'insalubrité deviennent des dénominateurs communs des grandes villes du pays.

-Le scénario 3 ou « **la ville planifiée** » : dénommé ainsi, il traduit une gestion encadrée des tendances lourdes et une évolution positive des incertitudes critiques. Ce scénario est celui désiré par les gouvernants. Ici, les opportunités et les forces sont exploitées pour atténuer les faiblesses et juguler les potentielles menaces.

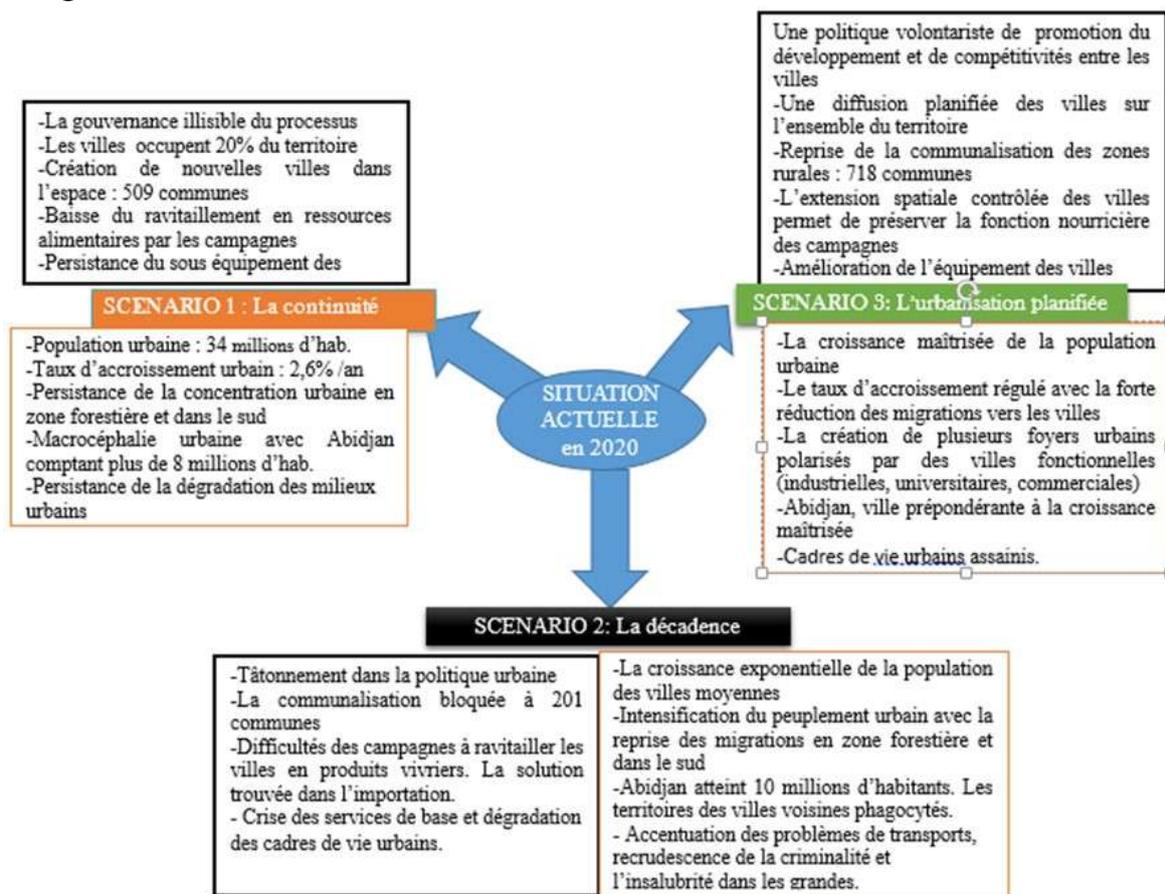
En 2050, l'urbanisation ivoirienne est caractérisée par des villes attractives et rayonnantes. L'expansion urbaine est contrôlée par une diffusion planifiée des villes sur l'ensemble du territoire. La reprise de la communalisation des zones rurales porte le nombre de villes à 1256 avec près de 718 communes. Le développement local des villes (qui connaissent une croissance démographique contrôlée, un renforcement de leurs infrastructures, une croissance des emplois formels, etc.) et des villages (qui se voient doter d'équipements socioéconomiques et sanitaires de base) permet de réduire les migrations vers les villes. Cette perspective fut envisagée par A.M. Cotten (1969, p.68), lorsqu'elle affirmait en 1969 que :

« Une politique d'équipement des petits centres, qui créerait par exemple des entreprises de transformation de produits locaux entraînerait l'apparition d'emplois nouveaux, non administratifs. Elle pourrait en tout cas résorber l'afflux des immigrants et éviter la fuite des hommes vers les grandes villes ».

⁹ Telles que Bonoua, Grand-Bassam, Bingerville, Anyama, Alepé, Azaguié, Sikensi, N'douci, Songon, et Dabou

Les taux d'accroissement moyen annuel régulés depuis des années, sont bas. L'inclusion des campagnes dans l'extension spatiale des villes permet de maintenir leurs fonctions agricoles et nourricières des terroirs ruraux. Abidjan reste la Cité-Etat prépondérante du réseau urbain national. Cependant, l'adoption de politiques volontaristes permet de promouvoir le développement et la compétitivité des autres villes dont les cadres de vie s'avèrent améliorés. La figure 5 représente un résumé de ces scénarios.

Figure 5 : Les scénarios de l'Urbanisation de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2050



Source : Atelier 2 de prospective sur l'urbanisation de la Côte d'Ivoire 2050, Abidjan CRAU 2019

Ces scénarios pourraient être des avenir inéluctables si aucun levier de correction n'est adopté. La proactivité des gouvernants peut constituer un de ces leviers qui repenserait et guiderait le processus vers le scénario désiré, c'est-à-dire celui de l'urbanisation encadré et planifiée.

2.3. Orientations stratégiques et actions prioritaires pour repenser l'urbanisation en Côte d'Ivoire

2.3.1. Enjeu et orientations stratégiques

L'enjeu principal de cette analyse prospective étant de penser l'urbanisation comme moyen de développement du territoire ivoirien, il convient de dégager les

orientations stratégiques pour aboutir à « une urbanisation planifiée ». Ces orientations portent sur l'inflexion des différentes tendances négatives et la maîtrise des incertitudes. Il s'agit de :

- la maîtrise de la croissance urbaine par la maîtrise du flux migratoire et la planification de l'extension spatiale des villes ;
- l'encadrement de la dynamique spatiale du processus d'urbanisation du pays par l'atténuation de la macrocéphalie d'Abidjan et la déconcentration du peuplement en zone forestière et dans le sud ;
- la lutte contre la dégradation des milieux urbains à travers l'effectivité du transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales (MPD, 2016, p.125), le renforcement des infrastructures socio-économiques, et la promotion de la participation des populations locales dans la gestion des villes ;
- la promotion du développement économique des villes et l'intégration des terroirs pour le ravitaillement des villes.

2.3.2. Les réformes prioritaires

Le dialogue sur la politique d'urbanisation du pays ayant abouti à la conclusion « *qu'une urbanisation réussie devrait déboucher sur des villes planifiées, structurées, compétitives, attractives, inclusives et organisées autour de pôles de développement* » (M. Fall et S. Coulibaly, 2016, p. 49), il apparaît nécessaire de définir les domaines d'application des réformes prioritaires. Pour réduire les incertitudes descendues dans cette étude, il convient de prioriser les actions dans les quatre domaines suivants : la planification de l'urbanisation, l'amélioration de la mobilité et la connectivité, la promotion de l'écologie urbaine et le financement des équipements et services.

- *La planification de l'urbanisation*

Elle consiste à améliorer la gouvernance de la politique urbaine en Côte d'Ivoire. Elle invite à définir les conditions de l'urbanisation (politiques de répartition des terres urbaines), rationaliser l'utilisation des terrains (stopper l'agrandissement des villes par la promotion des constructions verticales, prévoir les équipements et élargir la couverture de la prestation des services de base à tous les citoyens). Il faut également consolider la décentralisation administrative afin d'améliorer la performance au niveau des communes

- *L'amélioration de la mobilité et la connectivité*

Il s'agit ici de rendre les marchés des villes (main-d'œuvre, biens et services) accessibles à d'autres villes et à d'autres quartiers dans les villes. Il faut aussi coordonner l'utilisation des terres et infrastructures afin d'améliorer la mobilité urbaine (rapprochement des lieux de travail).

- *La promotion de l'écologie urbaine*

La qualité de vie dans les villes doit être améliorée. Il faut donc réduire toutes sortes de pollutions et nuisances, en améliorant la salubrité urbaine, valoriser l'environnement (verdissement des artères, création de parcs urbains) et promouvoir le développement durable par la création d'éco-quartiers et des systèmes d'économie circulaire.

- *Le financement des équipements et services*

Il s'agira de trouver des sources pour le financement besoins en équipements et services au fur et à mesure que les villes croissent et que l'urbanisation s'amplifie. L'on peut à cet effet promouvoir la collaboration entre les communes et les entreprises de service public.

Conclusion

Si en 1954 un habitant sur huit résidait en ville et un sur quatre en 1965 était urbain, aujourd'hui (2020) un sur deux réside dans un centre urbain. La concentration des populations ivoiriennes dans les centres urbains (aussi bien dans les anciennes villes que dans les nombreuses nouvelles villes créés depuis l'indépendance) est à la base de la croissance de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire. Cette dynamique de l'urbanisation est caractérisée par une distribution inégale des villes sur le territoire avec une concentration de grandes villes dans la zone sud et forestière et une macrocéphalie d'Abidjan. Ces tendances se poursuivront jusqu'en 2050. A cet horizon, près de sept habitants sur dix (7/10) vivront dans les villes. Avec la reprise de la politique de communalisation du territoire, les zones rurales éprouveront de plus en plus de difficultés à nourrir les villes. Le manque de lisibilité dans la gouvernance des villes actuelles qui se traduit par la faiblesse de l'aménagement urbain continuera de perpétuer la dégradation des cadres de vie des agglomérations urbaines.

Facteur indéniable du développement d'un pays, la réussite de la politique d'urbanisation de la Côte d'Ivoire devra passer par l'adoption d'un nouveau modèle d'urbanisation. Il s'agit d'un « modèle d'urbanisation planifiée » qui promeut une communalisation totale et maîtrisée du territoire, un transfert effectif des compétences aux communes (dont les capacités sont continuellement renforcées), mais également une maîtrise de l'étalement urbain.

Références bibliographiques

AGENCE IVOIRIENNE DE PRESSE, 2018, « Quatre nouvelles communes créées en Côte d'Ivoire », in *Société*, du jeudi 3 mai 2018.

BAH Blesson, 2017, « Top 10 des villes les plus riches de Côte d'Ivoire en 2017 », in *News et publications*, [en ligne] <http://bahblesson.com/top-10-des-villes-les-plus-riches-de-cote-divoire-en-2017/>, consulté le 15 janvier 2019.

BOTTI, Nenebi, 2006, « Loger 270 millions de citoyens : tensions et conflits du marché immobilier », in *Débats, Courrier d'Afrique de l'ouest*, n° 36-37, juillet-août 2006, Abidjan CERAP, p.21-24 (64 p.).

COTTEN Anne-Marie, 1969, « Introduction à une étude des petites villes de Côte d'Ivoire » in *Cahier de l'ORSTOM, Sciences Humaine*, Volume VI, n°1-1969, p.62-70.

DUREAU Françoise, 1987, *Migration et urbanisation, le cas de la Côte d'Ivoire*, Paris, Editions de l'ORSTOM, collection Etudes et Thèse, 654 p.

FALL Madio et COULIBALY Souleymane, 2016, *L'Urbanisation diversifiée : le cas de la Côte d'Ivoire*, Directions du développement, Washington, DC, Banque mondiale, 208 p.

GODET Michel, DURANCE Philippe, 2011, *La prospective stratégique pour les entreprises et les territoires*, 2^e édition, Paris, Dunod, 2011, 214 p.

INGLEBERT Jeanne et SAADI Séphora, 2018, « Urbanisation en Afrique quelles opportunités », in *Classe Internationale*, [en ligne], <https://classe-internationale.com/2018/01/17/urbanisation-en-afrique-queelles-opportunités-pour-le-developpement-durable/>, Consulté le 25 juin 2019.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Les principaux résultats de 1975, 1988, 1998 et 2014*. Abidjan, INS.

KONAN Yao Sylvère et KOUAKOU Konan Augustin, 2006, « Urbanisation de l'Afrique ; Travailler dans la ville », in *Débats, Courrier d'Afrique de l'ouest*, n° 36-37, juillet-août 2006, Abidjan CERAP, p.12-20 (64 p.).

KOUADIO Yao Daniel, 2016, *Economie de plantation et dynamique urbaine dans le département de Soubré*, Thèse unique de Doctorat, Abidjan, Institut de Géographie Tropicale (IGT), 2016, 384 p.

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, 2013, *Organisation territoriale décentralisée : Textes législatifs et réglementaires*, Abidjan, MEMIS 103 p.

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT (MEMPD), 2006, *Population et développement : défis et perspectives pour la Côte d'Ivoire, Rapport national sur l'Etat et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Edicom, 2006, 190 p.

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE (MAT), 2007, *Les états généraux de la décentralisation, Les actes*, 2007, Abidjan, MAT, 150 p.

MINISTERE DU LOGEMENT DU CADRE DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT (MLCVE), 1996, *Habitat II Rapport national de Côte d'Ivoire*, Conférence des Nations unies sur les établissements humains, Istanbul, juin 1996, 73 p.

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT, Bureau national de la prospective et de la veille stratégique, 2016, *Etude nationale prospective "Côte d'Ivoire 2040"*, Rapport final, Abidjan, 2016, 162 p.

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, Commission nationale de prospective, 1997, *Côte d'Ivoire 2025*, Rapport de synthèse, Abidjan, Editions Neter, 230 p.

NATIONS UNIES, 2014, *World urbanization Prospects: the 2014 Revision*. Population division of the department of economic and social affairs, New York, United Nations, 32 p.

OBSERVATOIRE DE LA PROSPECTIVE HUMANITAIRE, PROGRAMME HUMANITAIRE & DÉVELOPPEMENT, 2015, *Analyse Prospective CÔTE D'IVOIRE 2020 Une période décisive*, Paris, IRIS, 23 p, [en ligne], <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2016/11/ENG-Observatoire-Prospective-Huma-C%C3%94TE-DIVOIRE-Novembre-2015.pdf>, Consulté le 18 juillet 2019.

ROULET Yelmarc, 2014, « Au village qui devient ville, les nouveaux venus imposent leur loi », in *Le Temps*, Développement, Lausanne, publié le vendredi 7 mars 2014, p.1.

RUMPALA Yannick, 2018, « Intelligente autrement : de la " Smart city" à la "Fab city". Émergence d'un modèle alternatif de ville "intelligente" et logiques de reconfiguration du collectif urbain », in *Métropoles*, hors-série n°22, 23, En ville : politiques urbaines et perspectives critiques, [en ligne], <https://journals.openedition.org/metropoles/5949>, consulté le 12 janvier 2019, 20 p.

ZAH Bi Tozan, 2015, « Impact de la migration sur la démographie en Côte d'Ivoire » in *Revue de géographie du laboratoire Leïdi* N°13, décembre 2015, p. 284- 300.